



**Un Haïku pour le climat !**

*Quatrième saison*

*Envoyez vos haïkus*

*du 1er février au 30 avril 2018*

## **Règlement du concours « Un haïku pour le climat » 2018 / jeunesse**

En 2015, dans le cadre du Printemps des Poètes et à la veille de la COP21, le CLER, Réseau pour la transition énergétique, a initié le concours de poésie "Un haïku pour le climat". Chaque année, des adultes de tous âges mais également des lycéens, encadrés par leurs professeurs, se sont saisis de notre appel, pour mener un projet pédagogique avec leurs élèves et certains de ses haïkus ont même été publiés dans un beau livre intitulé « [Pour une poignée de degrés](#) ».

Du 1er février au 30 avril 2018, le CLER lance une édition spéciale de ce concours à destination de la jeunesse et des écoles (CDI, classes, centres de loisirs,...), en partenariat avec les [Grands-Parents pour le climat](#), l'[association francophone de haïku \(AFH\)](#), l'[association négaWatt](#), et [Baïka Magazine](#).

Associer le haïku, ce poème court en 3 strophes, au thème du changement climatique et de la nature, permet de sensibiliser les plus jeunes à des questions fondamentales, tout en favorisant la pratique de l'écriture, de la lecture, et en leur apprenant à diffuser eux-mêmes ces poèmes sur Internet ou à l'intérieur de leur établissement (création de livres, affiches, blogs...), et en favorisant le croisement des disciplines scientifiques et littéraires.

### **Quels thèmes sont acceptés ?**

Sont acceptés tous les haïkus traitant les thématiques liées à l'énergie durable, à la transition énergétique et au climat, à savoir : les énergies renouvelables (eau, vent, soleil, bois et biomasse, biogaz, énergie de la terre – géothermie...), la mobilité durable (mobilités douces ou actives, transport en commun...), le scénario énergétique négaWatt, l'efficacité énergétique, la sobriété énergétique (frugalité, non-gaspillage...), la transition énergétique, la précarité énergétique, les dérèglements climatiques et leurs conséquences (canicules, tempêtes, impacts sur la biodiversité, ...).

## Qu'est-ce qu'un Haïku ?

Le haïku est une forme japonaise de poésie permettant de noter des émotions, un moment qui passe, une observation qui émerveille ou qui étonne. A l'origine, c'est une forme très codifiée comprenant dix-sept syllabes en trois vers (5-7-5). Dans le cadre ce concours, nous acceptons également les haïkus modernes, qui suivent des règles moins strictes que le haïku classique. Il n'y a pas de nombre de syllabes imposé. Par contre, les haïkus proposés doivent bien comprendre trois lignes et respecter l'esprit du haïku... Pour plus d'informations sur le haïku, nous vous proposons de consulter [ce lien hypertexte](#)

## Qui peut participer ?

Le concours « Un haïku pour le climat » est réservé aux enfants et adolescents, en groupe, classe ou à titre individuel.

## Comment participer ?

Pour participer au concours, il vous suffit de nous envoyer vos haïkus sur le site du CLER ( 1 formulaire par haïku, **8 haïkus maximum par groupe ou participant**). L'envoi sur Twitter n'est pas obligatoire, par contre l'envoi sur le site du CLER est obligatoire.

Vous pouvez également diffuser vos haïkus #haikuclimat sur Twitter, sans limite de nombre : afin que vos haïkus puissent être retrouvés dans l'immensité des tweets et listés parmi les haïkus du concours, n'oubliez pas de placer avant ou après votre poème le hashtag **#HaikuClimat**. Il doit y avoir un espace avant le symbole #. Attention, pour que votre candidature soit prise en compte, merci de doubler votre envoi sur le site du CLER, dans la limite cette fois de **8 haïkus maximum** (un haïku par formulaire)

En plus de partager vos haïkus, n'hésitez pas à consulter ceux des autres sur #HaikuClimat et à discuter avec les autres poètes !

Lien pour soumettre les haïkus : <https://cler.org/association/concour/concours-un-haiku-pour-le-climat-2018-special-jeunesse/>

## Quand participer ?

Si vous le souhaitez, vous pouvez twitter des haïkus toute l'année ! Cependant, du **1er février au 30 avril** 2018, durant les dates officielles du concours, nous collecterons vos haïkus, et vous participerez officiellement au concours.

## Que gagne-t-on ?

Les poète.sse.s ou groupes poétiques récompensé.e.s seront désigné.e.s suite à un double vote : d'une part les votes du jury et d'autre part le vote des internautes. Les internautes pourront voter pour leur haïkus préférés sur le site du CLER, après clôture officielle du concours, en mai 2018. Les plus beaux haïkus seront imprimés dans la revue *Cler Infos*, sur le site internet des *Grands-Parents pour le Climat*, dans la revue Gong de l'association francophone de haïkus et dans la revue *Baïka Magazine*.

Des livres et magazines concernant les thématiques du concours seront offerts aux lauréat.e.s. **Ces prix seront remis aux lauréat.e.s lors du marché de la poésie à Paris en juin 2018.**

## Reproduction et diffusion

Les textes nominés pourront être reproduits et diffusés par les organisateurs par tout moyen et sur tout support écrit ou audiovisuel.

## Garanties et responsabilités

Les participants garantissent sur l'honneur qu'ils sont titulaires des droits d'auteur. Les participants garantissent aux organisateurs le droit de reproduction et de diffusion non exclusifs de cette oeuvre. Toute personne participant au prix aura, au préalable, lu et accepté le présent règlement.

Un concours organisé par le CLER dans le cadre du Printemps des Poètes



En partenariat avec

